101.8 Mhz

FRANCE 3

******** L'ALERTE

Comment l'alerte est-elle donnée?

Le déclenchement d'une alerte est de la compétence de l'État et des municipalités. Selon la nature du danger et son ampleur, l'alerte peut être diffusée par:







L'ÉVACUATION

La presqu'île de Lège-Cap Ferret s'étend sur plus de 25 km de long. Cette particularité contraint les voies d'évacuation.

Les points de rassemblement sont visibles sur la carte en page 2

L'ÉVACUATION DOIT ÊTRE EFFECTUÉE UNIQUEMENT SUR LA DEMANDE DES AUTORITÉS.

Il est donc important que chaque habitant prenne connaissance des lieux de rassemblements et des modalités d'évacuation mises en place par les autorités, en fonction de la situation. En attendant les recommandations (lieux de rassemblement, voies d'évacuation...), vous devez respecter les consignes de sécurité présentes dans le DICRIM.



En présence d'un risque majeur, les déplacements quels qu'ils soient sont dangereux et perturbent l'acheminement des véhicules de secours.

IMPORTANT

S'informer des risques en cours et suivre strictement les consignes de sécurité.

EN CAS D'ALERTE, NE PAS VOUS METTRE EN DANGER



RESTER À DOMICILE

pour ne pas gêner les





CHERCHER VOS ENFANTS



NE PAS SURCHARGER les lignes téléphoniques

I 6 - DICRIM - LÈGE-CAP FERRET LÈGE-CAP FERRET - DICRIM - 7